Deuxième Année.— Numéro 362. CINQ CENTIMES *Dimanche 27 Décembre 1896*

L'ÉGALITÉ
de Roubaix-Tourcoing

ABONNEMENTS

	Trois mois	Six mois	Un an
Roubaix et Départements limitrophes	4 fr. 50	9 fr.	18 fr.
AUTRES DÉPARTEMENTS	5 fr. 50	12 fr.	22 fr.

Les abonnements sont reçus dans tous les bureaux de poste.

RÉDACTION ET ADMINISTRATION
ROUBAIX, Grande-Rue, 93 et Rue Desurmont, 12, TOURCOING
Adresser les manuscrits au Rédacteur en chef, à ROUBAIX

ANNONCES
On remoit les Annonces à ROUBAIX, 93, Grande-Rue.
A TOURCOING, 12, Rue Desurmont.
A LILLE, 28, Rue de Fives.

BULLETIN DU JOUR

Incurie administrative

Il existe, en France, peu de citoyens qui n'aient eu l'occasion de se rendre compte des beautés de l'ad-mi-nis-tra-tion. Les ronds-de cuir qui la composent ont toujours été un invincible obstacle à toute tentative de progrès et même d'amélioration ; la routine a toujours remplacé dans leurs cerveaux atrophiés le bon sens et la plus simple logique ; de là, les erreurs les plus grossières et les abus les plus criants.

L'arbitraire contre lequel ont lutté et luttent encore les véritables républicains, sévit dans l'armée plus que partout ailleurs.

L'*Intransigeant* nous signale aujourd'hui le cas d'un ouvrier, Pierre Delpirou, âgé de 33 ans, qui, ayant servi pendant cinq ans aux tirailleurs algériens, à Constantine devait accomplir, au mois d'août dernier, une période d'instruction militaire de vingt-sept jours.

Ce malheureux, n'ayant pas reçu sa feuille de convocation par cette excellente raison que les ignares de l'administration la lui avaient envoyée à un domicile où il n'avait jamais habité, s'en fut à la gendarmerie, où les braves pandores lui répondirent qu'il n'avait pas à s'inquiéter, mais à attendre patiemment la réception de sa feuille.

Le 18 octobre, les mêmes gendarmes venaient le « cueillir » à son domicile — le vrai cette fois — et après l'avoir rudoyé fille le menaient, menottes aux mains, à la Place militaire. Après un interrogatoire il fut écroué au Dépôt, et de là transporté à la prison du Cherche-Midi, à Paris, où pendant *vingt-trois jours* d'une prévention aussi odieuse qu'arbitraire, il occupa ses loisirs à tresser des chaussons de lisière.

Après plusieurs jours de cet servage, Pierre Delpirou, qui avait contracté aux colonies, pendant son service militaire, les fièvres intermittentes, dût, après un violent accès s'aliter à l'infirmerie. Il y resta six jours au cours desquels il suivit un an que traitement qui consistait principalement dans l'absorption... de quelques verres d'eau claire. C'est la nouvelle thérapeutique qu'emploient les majors et qui, paraît-il, remplace avantageusement aujourd'hui la quinine, qui jouissait jadis d'une action puissante et palliative dans ces sortes de cas.

Il faut véritablement être doué d'une robuste santé pour échapper à un pareil traitement.

Le 18 novembre, une ordonnance de non-lieu fut signée en sa faveur. C'est encore heureux ! Delpirou a adressé, depuis, *trois lettres* au ministère de la guerre. Elles sont restées sans réponse. Cet homme naïf s'imaginait obtenir des dommages pécuniaires pour le préjudice matériel et moral que lui a causé sa détention arbitraire!

Il faut espérer que tous les journaux protesteront contre une pareille infamie et qu'une question sera posée par un député, au ministre de la guerre, sur le cas de ce citoyen honnête et paisible, victime de mauvais traitements et subissant le contact de voleurs et de chenapans, par la seule faute de l'incurie de l'administration militaire.

Emile RAYMOND.

INFORMATIONS

(Par Service Spécial)

INTÉRIEUR

LE NOEL DES SOCIALISTES A PARIS

Paris, 25 décembre.

Des réveillons avaient été organisés, hier soir par la plupart des groupements socialistes et révolutionnaires, notamment par la fédération des socialistes de France, les sections du parti ouvrier révolutionnaire, les groupes de la libre-pensée, le parti indépendant, etc.

Le programme de ces réunions était à peu près partout le même. Il comprenait une conférence, un concert, un lunch et un bal.

La plus importante de ces réunions a eu lieu à la Maison du Peuple du 17e arrondissement, sous la présidence de notre ami Chauvin, député de la Seine, assisté des membres du Conseil d'administration de la Maison du Peuple. 200 personnes environ y assistaient.

Au commencement de la soirée Chauvin, dans une courte allocution, a dit que non seulement les révolutionnaires voulaient enlever aux réactionnaires leurs sièges au Parlement mais encore leurs fêtes et leurs coutumes.

La soirée s'est terminée par un concert. Aujourd'hui, à 2 heures, a eu lieu une grande fête enfantine.

LA RÉORGANISATION DE NOTRE ARTILLERIE

Bourges, 25 décembre.

D'après le *Messager du Cher*, toutes les dispositions sont prises à Bourges pour la fabrication immédiate des nouveaux canons et l'on n'attend plus que le vote des crédits par les Chambres.

LE CONSEIL SUPÉRIEUR DE LA GUERRE EN 1897

Paris, 25 décembre.

Dans quelques jours, un décret présidentiel conférera au général Saussier la vice-présidence du Conseil supérieur de la guerre pour 1897.

Cette fonction, dont le mandat est annuel comporte, pour le général qui en est investi, et par une lettre spéciale de service, le commandement en chef, également annuel, du groupe de nos armées de l'Est, en cas de guerre.

Le général Saussier exercera, pour la dernière fois, les hautes attributions qui lui ont permis, si heureusement, de jouer un rôle prépondérant dans notre organisation militaire durant les douze années qu'il en a été titulaire.

Le 16 janvier 1898, en vertu de la loi qui interdit tout service actif en temps de paix, au delà de l'âge de soixante dix ans révolus, le généralissime, quittera l'armée, où il était entré en 1847.

Le général Jamont, son successeur désigné, s'installera, avec l'état major du gouvernement militaire et de la place de Paris, dans les bâtiments de l'hôtel des Invalides, dont l'aménagement sera terminé en octobre prochain, les deux hôtels de la place Vendôme occupés par ces deux grands services devant être vendus par l'administration des domaines publics.

LE SCRUTIN DE LISTE A LA CHAMBRE

Paris, 25 décembre.

On sait que la discussion du projet tendant au rétablissement du scrutin de liste aura lieu à la Chambre; après le vote du budget et la liquidation des interpellations.

A ce propos, l'*Eclair* a interviewé de nombreux députés appartenant à tous les partis de la Chambre. Voici la réponse faite à notre confrère par notre ami Millerand :

« Je suis, comme je l'ai toujours été, partisan de l'élection au scrutin de liste. Mais j'estime que ce n'est là qu'une partie de la réforme nécessaire, car il ne garantit pas suffisamment, à mon avis, les droits du suffrage universel. Je voudrais voir adjoindre au scrutin de liste diverses autres mesures, comme, par exemple, la représentation des minorités. Quoi qu'il en soit, l'heure venue, je voterai en faveur du scrutin de liste, avec ou sans conditions. »

JOURNALISTES POURSUIVIS EN TUNISIE

Tunis, 25 décembre.

Hier soir, à cinq heures, MM. Lacroix, directeur; Crouzet, gérant, et Brigol, imprimeur de la *Petite Tunisie*, ont été arrêtés et écroués à la prison civile, sous l'inculpation d'attaques contre les droits et les pouvoirs de la République française en Tunisie, à la suite d'une plainte adressée au parquet par la résidence générale et en vertu de mandats d'amener décernés par le juge d'instruction.

La plainte vise notamment une phrase de la *Petite Tunisie* invitant les Français à prendre d'assaut la maison de France pour déloger les représentants de la République, et des injures nombreuses publiées, par ce journal depuis cinq mois contre le dépositaire des pouvoirs publics à Tunis.

L'arrestation préventive a été ordonnée par le juge d'instruction, conformément au Code d'instruction criminelle, la presse, en Tunisie, étant soumise au droit commun.

UN ÉMOUVANT SAUVETAGE EN MER

St-Brieuc, 25 décembre.

Tout dernièrement un bateau conservant le Trieux chavira à la hauteur de l'île à-Bois. MM. Le Gall et Revarch, qui chassaient aux environs, furent témoins du naufrage, et ils tirèrent deux coups de fusil afin d'attirer l'attention de l'équipage d'une goelette qui venait de mouiller près du lieu du sinistre.

Le pilote Vidamant, de Longuivy qui se trouvait à bord de la goelette, sauta dans son bateau et se dirigea vers les naufragés. Il n'était que temps : trois hommes, une femme et un enfant d'un an que la femme tenait dans ses bras furent sauvés par le brave Vidamant.

La femme de Jean Le Calvez, pêcheur à Longuivy, qui assistait sur la rive au sauvetage et qui reçut dans ses bras le petit enfant naufragé, fut saisie de frayeur.

Cette malheureuse est morte le lendemain des suites de cette frayeur, au dire du docteur qui l'a soignée.

LES CONCESSIONS DE TERRAINS EN INDO-CHINE

Paris, 25 décembre.

Les journaux de l'Indo-Chine nous arrivent pleins de protestations au sujet de concessions de terrains domaniaux faites à des fonctionnaires publics.

C'est là évidemment une chose très discutable et, si elle n'est pas interdite par le code, c'est que le cas n'avait pas été prévu. Il est, en effet, inadmissible qu'un fonctionnaire, dont l'avis peut être requis sur l'opportunité d'une attribution territoriale, puisse se faire la part du lion.

TERRIBLE DRAME DE LA MISÈRE

Paris, 25 décembre.

Un drame de la misère vient de se passer à Massy sur Seine. On a trouvé les cadavres asphyxiés d'un fabricant de cercles, nommé Petit Nicolas, âgé de 54 ans, de sa fille et de l'enfant de celle-ci.

Petit était atteint d'une affection cardiaque et craignait de ne pouvoir bientôt plus travailler. Il avait écrit une lettre expliquant que la misère était cause de tout. Les obsèques des trois victimes ont eu lieu hier soir.

Ce drame a causé une profonde émotion à Massy.

ÉTRANGER

LES ESPAGNOLS BATTUS AUX PHILIPPINES

Madrid, 25 décembre.

Des dépêches privées de Manille annoncent que le général Rios, à la tête de 13,000 hommes a attaqué, le 8 décembre, l'isthme de Novaleta et qu'après un premier succès, il a été repoussé avec des pertes sensibles.

Du 11 au 14 décembre, il a renouvelé ses attaques sans succès ; les opérations ont été suspendues pour quelque temps.

LES DÉPENSES MILITAIRES EN TURQUIE

Constantinople, 25 décembre.

La commission militaire, réunie hier à Yildiz-Kiosk sous la présidence du ministre de la guerre, a encore étudié la question des dépenses militaires.

Les ambassadeurs ont renouvelé leurs représentations à la Porte au sujet de la composition de la gendarmerie en Crète. Ils ont insisté pour que les gendarmes, au lieu d'être exclusivement recrutés en Crète, puissent être étrangers et des autres parties de l'Empire. Mais la Porte fait des objections; elle dit que l'élément monténégrin, croate ou albanais ne s'adapterait pas aux habitudes et aux conditions de l'île.

LES ÉTATS-UNIS ET L'INSURRECTION CUBAINE

Londres, 25 décembre.

On télégraphie de New-York au *Daily Mail* :

« Dans le conseil de cabinet qui a été tenu à Washington, on a discuté la question cubaine qui, croit-on, est en passe d'être résolue.

« Le bruit court que l'Espagne accepterait l'intervention des Etats-Unis. »

IMPUISSANCE

Jamais l'impuissance du gouvernement et de la majorité à aboutir à une solution quelconque sur une question quelconque n'est apparue avec autant de force que dans la fin de la dernière session parlementaire.

Tout d'abord, la Chambre s'est refusée à aller jusqu'au fond même du problème naval. Les orateurs les plus variés, depuis les modérés, comme M. Delcassé, jusqu'aux radicaux, avaient signalé les vices de la comptabilité, la fréquence excessive des accidents et l'insuffisance de notre marine de guerre. Pelletan avait prononcé le réquisitoire le plus passionné et le plus documenté à la fois, en un discours d'une admirable puissance. Un ancien ministre de la marine, M. Lockroy, déclarait, en termes d'ailleurs mystérieux, mais avec une solennité d'affirmation tout à fait inquiétante, quel é at d'un grand nombre d'appareils sur nos navires, la mauvaise défense des côtes, le manque de points d'approvisionnements pour nos escadres, constitueraient, au premier conflit, un véritable péril national. Il demandait deux cents millions pour refaire notre force navale. Le ministre de la marine ne disait ni oui ni non. M. Méline s'emportait contre M. Lockroy ; mais, en annonçant que le gouvernement proposerait, à très bref délai, un plan de réfection de la flotte, il constatait à son tour le danger.

Et sur toutes ces obscurités inquiétantes, sur cette troublante enigme qui lui é ait proposée de toute part, que fait la Chambre ? Elle prononce tout simplement la clôture, et je défie bien à l'heure présente les représentants du pays d'être en état de répondre sérieusement à cette question : La marine de la France peut-elle oui ou non défendre utilement la France ? Et nous ne savons même pas quand et comment nous serons saisis de la question. De son banc, M. Méline, voyant une houle grossissante d'opposition déborder jusque sur sa majorité, avait annoncé un plan de défense navale « pour le mois de janvier ». Puis, la vague étant un peu tombée, et la majorité ministérielle émergeant de nouveau, il s'est borné à annoncer le dépôt de ce plan *à bref délai*. En sorte que la date même où nous pouvions espérer un peu de clarté a reculé dans la brume, et les représentants du pays non seulement n'ont plus la force de vouloir, ils n'ont même pas la curiosité de savoir. Va donc au hasard des courants et des souffles, des ténèbres et des écueils, noble et vieux navire sur lequel flottent, comme une flamme vaillante dans la nuit, les couleurs de la patrie !

Et de même sur le budget, sur les questions agricoles les plus urgentes, même indécision, même incapacité de penser et de vouloir. Qu'est-ce donc qui nous empêchait de voter le budget en temps utile, avant le 31 décembre ? C'était l'intérêt de tout le monde. C'était l'intérêt du gouvernement, puisqu'il trouvait une satisfaction d'amour propre et un accroissement d'autorité à mener rapidement à bien la discussion budgétaire. C'était l'intérêt de l'opposition, puisque nous avons hâte de en finir avec un budget fastidieux qui ne contient aucune réforme, aucune possibilité de réforme, pour faire place nette aux grandes discussions de tout ordre qui sont depuis longtemps attendues. Et on avait le temps de finir. Mais vous savez à quel intérêt pué il le gouvernement a sacrifié le vote du budget. Les sénateurs sortants avaient hâte d'entrer en campagne, de visiter les délégués sénatoriaux, et c'est pour raffermir quelques candidatures sénatoriales ébranlées et tremblotantes que le gouvernement a demandé un douzième provisoire.

C'est pour cela aussi que M. Méline, le grand « protecteur » de l'agriculture, a demandé, sur la loi des sucres, un ajournement funeste aux cultivateurs. Il n'y a pas, dans tous les partis, un homme de bon sens et de bonne foi qui ne convienne de la faute commise. L'Allemagne et l'Autriche ayant voté des primes pour les sucres que leurs nationaux vendent à l'étranger, les fabricants français, pour pouvoir lutter sur les marchés du monde avec les sucres primés, ont demandé à être primés aussi. On peut discuter sur la proposition, on peut préférer une autre solution, indiquer un autre remède. Mais ce que nul ne peut contester, c'est qu'il y avait un intérêt de premier ordre à statuer tout de suite. En effet, depuis que le projet est déposé et qu'il subit les ajournements et les vicissitudes, une terrible spéculation s'est engagée. Le projet sort-il de la commission pour se présenter devant la Chambre, on joue à la hausse sur les sucres. Le projet subit-il un accroc, on joue à la baisse.

En ce moment, c'est à la baisse qu'on spécule, à cause de tous les retards, de toutes les hésitations qui semblent paralyser le projet. Or, voici la conséquence pour les cultivateurs, pour les producteurs de betteraves. Nous touchons au moment où ils préparent leurs terres, et où ils préparent aussi leurs contrats avec les grands fabricants de sucre. Et plus le prix du sucre est élevé au moment où ils contractent, plus ils ont chance d'obtenir eux-mêmes un bon prix pour leurs betteraves. Or, en ce moment, la spéculation ayant mis les sucres au plus bas, c'est au plus bas que les agriculteurs vendront leurs betteraves. Et dans un mois, deux, trois, quand les marchés seront conclus, la prime sera votée, les cours du sucre se relèveront, et les cultivateurs n'en auront pas bénéficié le moins du monde ; le bénéfice ira tout entier au syndicat des grands fabricants de sucre et aux raffineurs. Je le répète, il n'y avait pas dans la Chambre et sur les bancs du gouvernement un seul homme qui ne fût convaincu de cette vérité évidente. Et pourtant, le ministère « agricole », la droite, la majorité ont sacrifié les cultivateurs. M. Méline fait passer ses petites combinaisons politiques, ses engagements de couloirs envers les sénateurs opportunistes sortants, bien avant les intérêts essentiels du travail et de la production agricole.

Ah ! que ce ministère dure encore quelques mois ! qu'il dure assez pour détromper par ses actes ceux des paysans pour lesquels le nom de M. Méline était encore une sorte de promesse ! Mais je crains bien qu'il ne puisse pas sortir de la situation parlementaire presque inextricable où il s'est placé.

D'une part, les modérés clairvoyants ne lui pardonnent pas d'avoir laissé au parti socialiste le soin de défendre l'intérêt agricole menacé. Les journaux gouvernementaux ont essayé d'atténuer le plus possible ce douloureux échec moral de M. Méline. Mais ils ont laissé pourtant, à travers l'habituel carillon de flatteries intéressées, gémir discrètement quelques cloches d'alarme. Et le ministère était si profondément atteint que, si la question se fut prolongée, il était probablement renversé.

Mais, à la rentrée comment M. Méline débrouillera-t-il l'écheveau qu'il a embrouillé ? La Chambre rentre le 12 janvier ; il faudra nommer le bureau ; on ne commencera à travailler que le 17. M. Méline a fait inscrire le projet sur les sucres après le budget de la guerre. Celui-ci est voté ; c'est donc aussitôt après la rentrée que devrait venir le projet sur les sucres ! Mais quoi ! le gouvernement oublie-t-il que son budget n'est pas voté ? et dans quelle situation sera-t-il, quelle autorité morale et politique aura-t-il, s'il laisse encore le budget en suspens s'il demande un nouveau douzième avant même d'avoir essayé d'utiliser le délai que lui donnait le premier ? Le travail parlementaire est devenu un chaos, et il est fort probable que dans ce chaos M. Méline disparaîtra.

Jean JAURÈS,
député de Carmaux.

REVUE DE LA PRESSE

L'ÉLECTION DE PONTARLIER

Notre ami Gérault-Richard termine ainsi son article de la *Petite République* sur le nouvel élu de Pontarlier :

Il apparaît donc, avec une évidence incontestable, que le succès du prophète d'Allah, partisan des droits politiques des Arabes mais aussi de certaines réformes combattu à par le ministère Méline, est dû à la popularité de son concurrent et de la politique qu'il représentait.

Les électeurs de Pontarlier ont tenu à manifester contre la coalition réactionnaire qui maintient au pouvoir des adversaires acharnés de tout progrès politique et social, et leur protestation est d'autant plus significative qu'elle s'est faite dans des conditions singulières.

On ne regarde pas toujours au manche du balai... Pourvu qu'il accomplisse sa besogne de propreté !

***

ENCORE LA MARINE

Camille Pelletan, signale, dans la *Lanterne*, les récents accidents de la marine. Il se demande jusqu'à quand l'on cherchera en vain à atténuer le mal :

La coalition opportuno-réactionnaire a, dans ses rangs, des hommes qui ont dénoncé les abus et les vices de la marine. Rien ne l'obligeait, en apparence, à rendre à l'amirauté, dont M. Besnard est le représentant rue Royale ; rien ne l'obligeait à rendre au parti ennemi de toute réforme, au parti du favoritisme éhonté et des routines désastreuses, l'autorité passagèrement perdue. Ils ont renié toutes leurs opinions antérieures pour livrer de nouveau la flotte aux influences les plus néfastes.

Je dis qu'en apparence rien ne les obligeait à le faire. C'est qu'au fond, ils y étaient fatalement conduits. C'est que leur châtiment est d'être condamnés à ne plus garder de mesure dans le recul. Pourquoi ? Parce que toutes les réactions sont solidaires : parce qu'on est incapable d'opérer la moindre réforme de détails au cours d'une politique générale de recul ; parce qu'ils se sont faits les prisonniers de tout ce qui regarde en arrière.

Et c'est ainsi qu'ils sont contraints de trahir la défense nationale, comme ils trahissent la politique républicaine.

Il est peut-être temps que cela finisse. Le pays sait ce que coûtent certaines indulgences pour certains abus. Il a appris à la lueur sinistre des coups de foudre qui l'ont accablé il y a vingt-six ans. Ceux qu'il a chargés de les contrôler le trompent. Il est averti. A lui de voir s'il veut périr ?

***

LA BÊTISE HUMAINE

Henri Rochefort raconte l'anecdote suivante, à propos de la folie subite de Succi :

Je ne me rappelle plus si c'est le même Succi ou son concurrent Merlati qui m'adressa un jour une invitation à aller le voir dans l'exercice de ses fonctions de jeûneur. Je me rendis à l'établissement, où nombre de visiteurs défilaient devant ce phénomène.

Il voulut bien m'arrêter au passage pour se recommander à la bienveillance de la rédaction de l'*Intransigeant*, et je profitai de cette présentation pour lui demander si son jeûne lui rapportait de quoi le nourrir.

— Je touche deux cents francs par jour, me répondit-il.

— Eh bien ! fis-je, j'ai une proposition à vous faire : vous en toucherez cinq cents, mille, si vous voulez, et, au lieu de rester un mois sans manger, votre supplice ne durera que quinze jours. Seulement, vous demeurerez dans un des bureaux de notre journal ; vous y serez enfermé jour et nuit à l'aide d'une clef que je garderai dans ma poche, et on ne vous rendra la liberté qu'au bout des deux semaines convenues. Quinze jours sans rien prendre, ce sera un jeu pour vous.

Le jeûneur refusa net, sachant pertinemment que la plaisanterie durerait au maximum vingt-quatre heures. Il comptait sur la naïveté de sa clientèle, en quoi il avait parfaitement raison. Mais l'état du jeûneur ayant été jusqu'ici très lucratif, on peut être convaincu que la chaise laissée vacante par la sottise folie de Succi sera prochainement réoccupée.

Il va se trouver nombre de malheureux sans ouvrage qui se reconnaîtront tout à coup la faculté de passer aussi des mois le ventre totalement vide. Cette idiosyncrasie a dû même déjà donner à réfléchir à quelques Kességuier, qui se disent certainement que leurs ouvriers sont réellement bien exigeants de prétendre à trois repas par jour, quand les Succi et les Merlati en prennent un seul tous les deux mois.

Il y aurait là un motif plus que suffisant pour diminuer tous les salaires des trois quarts et même pour les supprimer complètement.

***

MOT DE LA FIN

De l'*Événement* :

Le professeur d'histoire naturelle interroge depuis un instant le jeune Toto, qui à toutes les questions reste coi.

Impatienté, il lui demande :

— Qu'est-ce que vous pensez de cet animal, dit-il, en montrant, à travers les carreaux le chien du proviseur qui se promène dans la cour.

Et Toto, bravement, sans hésiter :

— Qu'il est bien heureux d'être dehors

Çà & Là

Victimes du froid

Le froid existe si peu pour les riches, bien emmitouflés dans leurs voitures, qu'ils doivent être pris parfois d'émotion pour ceux qui le subissent jour et nuit. Ainsi, en partant pour la côte d'azur, où vont résider pour deux ou trois mois tous ceux à qui la fortune a souri, peut-être bien est-il plus d'un heureux qui aura été les yeux sur ce travailleur qu'on appelle le garde-barrière.

Tous les ans, à l'Académie, on distribue des prix de vertu auxquels je ne vois pas souvent participer ce modeste ouvrier du bien public, et qui devrait pourtant lui revenir, à lui plus qu'à personne.

Quel est celui de nous qui ne l'a pas remarqué, le pauvre garde barrière ? De quel esprit un peu sérieux de quel cœur un peu humain n'a-t-il pas excité la réflexion et la mélancolie ?

Il est là, seul dans le désert de la campagne, au carrefour du chemin de fer dont les lignes noires fuient, vertigineuses, dans l'étendue et de la route blanche qui s'en va tranquillement, au petit trot de ses zigzags et comme en s'amusant, le long des buissons, des bois et des coteaux. Pas de maisons proches, pas de voisinage ! Le long de la voie seulement, dans un petit carré solitaire, on voit fumer le tuyau de sa cahute où pend un guidon rouge à côté d'une trompette de cuivre.

Grâce à cet homme, qui veille dans cette cabane, ceux qui s'en vont là-bas, au pays du soleil, peuvent s'assoupir vaguement dans les sleeping-cars : le garde-barrière tient dans sa main l'existence de tous, il est leur providence pour quelques centaines de francs annuellement.

Et combien sont ils dans la vie, qui se lèvent à cinq heures du matin, se couchent à dix heures, d'humbles travailleurs comme celui ci, essuyant infatigablement, sans relâche, tous les feux de l'été, toutes les glaces de l'hiver, tous les vents, toutes les bourrasques, toutes les misères ; ayant sauvé, à la fin de leurs vies, des milliers d'existences humaines et n'ayant tout juste alors, que du pain à manger et un peu de piquette à boire, dans leurs mesures où la bise et l'hiver, qui les ont usés durant des années, viennent encore les poursuivre jusqu'à leur mort !

ÉTUDES SOCIALES

Le Socialisme en 1896

(Suite)

III

La lutte purement économique a offert en France, durant ces derniers mois, peu de faits saillants : quelques grèves qui, malgré les souffrances dont sont toujours accompagnés ces chômages volontaires ou forcés, n'ont point surexcité l'opinion publique comme celle de Carmaux l'an passé ; des débats, non sans intérêt, mais jusqu'ici sans résultat pratique, autour de la question du pain gratuit : une campagne contre les bureaux de placement ; la réouverture à des conditions assez strictes de la Bourse du travail de Paris ; des congrès corporatifs (mineurs, bourses du travail, ouvriers du bâtiment) ; une agitation en faveur de la grève générale ; un effort pour faire pénétrer le socialisme dans les sociétés coopératives, etc. — La nouveauté capitale de l'année a été la création de la Verrerie ouvrière d'Albi. Inaugurée tout récemment (on sait avec quel éclat et quel enthousiasme), elle est devenue le point de mire des colères capitalistes et des espérances prolétariennes. Constituée de façon à être la propriété collective, non d'un corps de métier, mais de tous les groupements socialistes qui lui ont apporté leur offrande et leur aide, qui sait si elle n'servira pas de modèle à d'autres organismes de production, qui pourraient, s'ils étaient multipliés, s'ils étaient soutenus par les travailleurs qui sont le nombre, s'ils étaient alimentés de commandes par les sociétés ouvrières, devenir de puissants instruments de combat et d'émancipation pour le prolétariat tout entier ? Ce n'est pas assez d'avoir remporté une victoire chèrement disputée : il faut savoir en profiter.

Ce n'est encore que le début plein de promesses d'une campagne transportant la bataille sur un terrain où les ouvriers, faute de capitaux, n'ont guère pu se risquer jusqu'ici : celui de la production. Est-ce faire un rêve ? Je ne sais, mais il me semble que ce premier succès pourrait en entraîner plusieurs autres. Les résultats acquis, les bénéfices réalisés dans telle ou telle industrie affranchie du patronat permettraient des fondations et des affranchissements semblables : de proche en proche la propriété indivise des travailleurs s'étendrait ; et de plus en plus garantis contre la concurrence, de plus en plus sûrs d'écouler leurs produits, ils auraient enfin ce qui leur a toujours manqué, le nerf de la guerre. Puisque les chances d'une insurrection, si juste fût elle qu'elle puisse être parées inquiètes aggravées de brutales illégalités sont des plus problématiques, puisque le suffrage universel, faussé par l'ignorance ou la corruption, ne sait pas encore faire une réalité de la souveraineté nominale du peuple, il y aurait de ce côté une nouvelle voie ouverte à l'activité de ceux qui se sont juré de faire cesser l'exploitation éhontée de l'homme par l'homme. On dirait vraiment que les gros capitalistes pressentent là un danger sérieux pour leur domination. Serait ce là le secret du déchaînement de fureurs que suscite parmi eux et jusque dans le gouvernement, serviteur de leurs intérêts, une expérience plus menaçante dans sa paisible et incontestable légalité que toutes les tentatives d'émeute, si propices aux reculs affolés et aux saignées secrètement désirées ?

Je devrais parler ici des velléités manifestées par le Sénat d'entraver le développement continu des syndicats, qui comptent aujourd'hui à peu près 600 professions et un million de membres. Je devrais rappeler le grand tournoi oratoire, qui, à la Chambre, à propos du travail des enfants, des filles mineures et des femmes a heurté les tenants du *statu quo*, MM. de Mun, Descianel, Aynard, contre la dialectique des citoyens Guesde et Vaillant. Mais nous sortons déjà de la lutte économique pour entrer dans la lutte politique, tant l'une et l'autre sont étroitement liées et, pour tout dire, inséparables !

Restons sur le nouveau terrain où nous sommes amenés. Ici le socialisme s'est trouvé en présence de deux ministères (Bourgeois et Méline), qui ont eu à son égard deux attitudes différentes. Certes les radicaux au pouvoir se sont montrés étrangement mous et timides ; ils ont du moins essayé de modifier notre vieux système fiscal, et un ministre a osé prononcer publiquement ces paroles qui ont eu un long retentissement : « Les républicains progressistes et socialistes ont droit au pouvoir ; car ils sont capables de gouverner. »

C'est quelque chose qu'un discours ministériel ait une fois nommé le socialisme sans le maudire et sans le mettre hors la loi. Mais cette trêve n'a pas été longue et un autre ministère, qui est le protégé de la droite monarchiste, a vite repris ce programme unique et commode qui dispense de toute idée : — Le socialisme, c'est l'ennemi. — Et aussitôt tracasseries judiciaires, provocations policières, vexations de toute sorte ont recommencé de plus belle contre le « monstre ».

Chose curieuse et qui devrait donner à réfléchir à tout homme d'Etat digne de ce nom ! Le socialisme agrandi sous les deux régimes. Je ne vois plus, en vérité, d'autre moyen d'arrêter son expansion que de l'exterminer par la force (et il est trop tard) ou de lui imposer l'épreuve du pouvoir (et il est trop tôt). Tolérée par le gouvernement il a fait penser aux tremblieurs qui ont besoin de sentir leurs opinions approuvées, du moins permises en haut lieu, qu'après tout, ces socialistes tant décriés pouvaient bien avoir du bon tout de même. Combattu, persécuté, il attire à lui ceux que révolte l'injustice ; et comme il est l'adversaire implacable des trafiquants financiers, le défenseur zélé de tous les petits qu'on maltraite et opprime, soldats ou instituteurs, allumettiers, professeurs ou employés de chemin de fer, comme il a su garder sa dignité parmi les platitudes officielles des fêtes franco-rus-